

**Assurance R.C.P.**

**WTW France - Département Sport Immeuble**  
Quai 33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 –  
92814 Puteaux  
Tél. : 09 72 72 01 19  
[ffrandonnee@grassavoye.com](mailto:ffrandonnee@grassavoye.com)  
Contrat n° : 41789295M / 0002

**Garantie financière:**

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132  
rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre  
Tel 33(0)149313131  
Contrat n° 4000716162 /0

**CRRP des Hauts de France**

Maison des sports  
2 rue Lescouvé  
80000 AMIENS  
03 22 41 08 27

**NOTICE D'INFORMATION**

Amiens le 17 juillet 2023

**Séjour de 8 jours/7 nuits du 28 septembre au 5 octobre 2024**  
**Découverte de la presqu'île de Crozon**



La sortie est ouverte aux adhérents des Hauts de France, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec assurance RC et accidents (IRA ou FRA) ou IMPN, FMPN, ou d'un « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour

Nombre de participants : 30 au minimum 55 au maximum.

Dates : du samedi 28 septembre au samedi 5 octobre 2024.

Déplacement en covoiturage avec des transports en autocar lors des randonnées en linéaire.

**Hébergement à l'Hôtel club Ker Beuz, Lieu-dit Rulan 29560 TREGARVAN**

**PROGRAMME :**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée et sur la découverte de la région.

Départ de votre domicile en covoiturage le samedi 28 septembre pour une arrivée à Ker Beuz en fin de journée.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Retour, le samedi 5 octobre après le petit déjeuner.

La presqu'île de Crozon est un bout de terre sauvage, aux falaises escarpées, aux landes et plages désertes, le tout avec une mer d'un bleu presque permanent... Rien de mieux qu'un tel paysage pour de superbes balades. La presqu'île de Crozon offre le visage d'une Bretagne authentique.

**Déplacements en covoiturage et transferts en autocar les dimanche, mercredi et jeudi.**

**Samedi 28 septembre** : de votre domicile à Kerbeuz en covoiturage (arrivée possible à partir de 16h).

**Dimanche 29 septembre** : Du pont Terenez à la grève du Loc'h en passant par Landevennec. 14km avec le pique-nique

Landevennec offre plusieurs perspectives sur les derniers méandres de l'Aulne avant sa partie maritime dans la rade de Brest. Sur le chemin, découvrez le pont Terenez, le vestige du moulin à marée, la chapelle du Folgoat, le cimetière à bateaux, les ruines de l'ancienne abbaye qui est aujourd'hui un site archéologique et un musée. Près de 25 ans de fouilles y ont révélé 13 siècles d'histoire bretonne. (visite du musée). Vous traverserez ensuite la forêt domaniale de Landevennec avant d'atteindre la grève du Loc'h.

Déplacement en covoiturage jusqu'au *parking de la grève du Loc'h* (distance de Kerbeuz 15 km) où un **autocar** nous emmènera au point de départ : le pont de Trevenez

**Lundi 30 septembre** :

***Matin*** : Locronan, parcours de la Troménie (6 km), l'un des plus grands pardons de Bretagne et visite de Locronan, petite cité de caractère aux très belles demeures de granit bleuté. A partir du XV<sup>ème</sup> siècle, le commerce de la toile, à voile et l'installation du siège de la compagnie des Indes firent la fortune de Locronan qui connut son apogée grâce à l'industrie de la toile à voile.

Déplacement en covoiturage (distance de Kerbeuz 23 km). *Parking les bruyères*, route de Plonevez-Porzay  
Déjeuner à Kerbeuz

***Après-midi*** : à pied au départ de Kerbeuz : randonnée du Menez Hom 9km, dénivelée 200m

Du haut du Menez Hom, l'un des points culminants breton, admirez le magnifique panorama de la baie de Douarnenez

**Mardi 1<sup>er</sup> octobre** : La pointe des espagnols en boucle 14 km avec le pique-nique

Covoiturage jusqu'au *parking place de l'église à Roscanvel* (distance de Kerbeuz 34 km)

Ce sentier pittoresque vous amène à la découverte des fortifications Vauban du goulet de Brest : le fort des espagnols, le fort du Stiff, le fort Robert, le fort de Cornouaille et le fort des capucins.

**Mercredi 2 octobre** : de Kerloc'h à Camaret 14,5 km avec le pique-nique

La célèbre pointe de Pen Hir et ses tas de pois, les pointes du Toulinguet et du Grand Grouin, magnifique panorama sur la rade de Brest, et enfin le port de Camaret, son histoire, les bateaux, la pêche et la fameuse tour Vauban (visite)

*Parking* : place St Yves rue du Loc'h à Camaret (derrière U Express). **Autocar** pour Kerloc'h, point de départ de la randonnée.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.  
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Au retour, visite de la biscuiterie de Camaret, route de Crozon

**Jeudi 3 octobre** : Du cap de la chèvre à Morgat 11,5 km avec le pique-nique

C'est un parfum méditerranéen qui vous accompagnera à travers criques sauvages, plages et pins maritimes. Passage au-dessus de la fameuse Île vierge.

*Parking du Loc'h à Morgat* rue du Penfret (distance de Kerbeuz 26 km). **Autocar** pour la pointe de la chèvre.

Au retour visite de la cidrerie de Rozaven à Telgruc sur mer

**Vendredi 4 octobre** : Le Faou et musée de l'école

**Matin** : Le Faou, village du 16<sup>ème</sup> siècle avec ses maisons à encorbellement et sa chapelle Notre Dame de Rumengol, le petit Lourdes de Bretagne. Retour par le pont de Terenez, seul pont courbe à haubans du monde. (3,8 km à la découverte du village)

En covoiturage. Parking place aux foires

Déjeuner à Kerbeuz

**Après-midi** : à pied Musée de l'école rurale de Tregarven avec la dictée. (boucle de 2,7 km au départ de Kerbeuz)

**Samedi 5 octobre** : petit déjeuner et retour vers notre région.

## **HEBERGEMENT**

Hébergement à l'Hôtel club Ker Beuz, Lieu-dit Rulan 29560 TREGARVAN

## **COÛT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **735 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double.

### **Ce prix comprend :**

- ▶ Un apéritif de bienvenue
- ▶ L'hébergement en pension complète sur une base de 2 personnes par chambre
- ▶ Les repas servis à l'assiette du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour sauf petit déjeuner en libre-service. **Pour les pique-niques en buffet, merci d'apporter vos contenants, couverts, thermos et gourdes (eau /vin)**
- ▶ Les prestations prévues au programme (droits d'entrées, visites...)
- ▶ Le ménage tous les jours et le changement du linge de toilette
- ▶ Libre accès à l'espace bien-être avec piscine couverte chauffée, spa, sauna
- ▶ La taxe de séjour
- ▶ Le transport vers le départ des randonnées linéaires le dimanche, le mercredi et le jeudi
- ▶ Les frais de dossier
- ▶ Les contributions financières immatriculation tourisme

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.  
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

### **Ce prix ne comprend pas :**

- ▶ Le supplément en chambre individuelle : 30 € par nuit soit 210 € pour le séjour
- ▶ Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages), vous bénéficiez de l'assistance rapatriement avec votre licence IRA
- ▶ Les dépenses personnelles
- ▶ D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

### **INSCRIPTIONS :**

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 18 juillet 2023 par courrier auprès de **Thérèse LECLERQ**,  
**Responsable tourisme des Hauts de France, 242 rue Marc Vincent 62180 RANG DU FLIERS**

**Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € (chèque à l'ordre du CRRP des Hauts de France.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au août 2023. En cas d'annulation, le remboursement de la préinscription sera effectué par le CRRP.  
S'il est décidé de réaliser ce séjour, le CRRP proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

### **ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

### **PAIEMENTS :**

Acompte de 150 € à la pré-inscription. Date limite 31/08/2023.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription

Règlement échelonné selon l'échéancier qui vous sera proposé le 1<sup>er</sup> des mois d'octobre, décembre 2023, février, avril, juin et août 2024).

Solde du séjour avant le 1<sup>er</sup> août 2024

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT seront systématiquement dues.

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du CRRP des Hauts de France**

### **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation plus de 90 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à 30% du montant.
- Annulation effectuée entre 90 jours et 30 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à 40% du montant.
- Annulation entre 29 jours et 8 jours avant le début du séjour : les frais d'annulation s'élèvent à 70% du montant facturé.
- Annulation moins de 8 jours avant le début du séjour : l'intégralité de la facture est due.

## **DIVERS :**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

## **CESSION DU SEJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

## **RECOMMANDATIONS**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à chaussures de randonnées étanches, vêtement de pluie, crème solaire.

Pour ceux qui utilisent des bâtons, il est obligatoire d'avoir des embouts caoutchouc.

Bien cordialement

### **Thérèse LECLERCQ**

Responsable tourisme du CRRP des Hauts de France

06 08 82 99 02

[hauts-de-France.tourisme@ffrandonnee.fr](mailto:hauts-de-France.tourisme@ffrandonnee.fr)

**Documents en consultation** sur le site <http://hauts-de-france.ffrandonnee.fr> onglet « séjours » ou sur demande à [hauts-de-France.tourisme@ffrandonnee.fr](mailto:hauts-de-France.tourisme@ffrandonnee.fr)

Annexe 12bis : Conditions Générales de Vente- Articles R211.3 à R211.11du Code du tourisme

Annexe 10 : Notice assurances.

**Bulletin de pré-inscription au séjour  
« Découverte de la presqu'île de Crozon »**

**Du 28 septembre au 5 octobre 2024**

**A retourner à**

**Thérèse LECLERCQ**

**242 Rue Marc Vincent 62180 Rang du Fliers**

Monsieur et/ou Madame : .....

Adresse : .....

.....

Nom et N° du club : .....

Numéro de téléphone portable : .....

Adresse mail : .....

Type de licence et numéro : .....

S'inscrit pour le séjour « Découverte de la presqu'île de Crozon »

Joint un acompte de 150 € par personne en chèque à l'ordre du CRRP des Hauts de France

Désire une chambre particulière (supplément de 210 €) oui non

Désire éventuellement partager sa chambre avec.....

# Nous contacter

- Le numéro en cas d'urgence ou arrivée tardive : **02 98 26 08 00**
- Le service réservation : 02 98 26 08 08
- Par mail : [contact@kerbeuz.bzh](mailto:contact@kerbeuz.bzh)

# Comment venir ?

## En voiture :

De Nantes, Quimper  
par la N165-E60.

De Rennes, Saint-  
Brieuc par la N12-E50.

## En train :

Gare TER Châteaulin à  
12 km. \*

Gare TGV de Brest et  
Quimper à 40 km.

## Coordonnées GPS

:  
N 48°14'27.0096  
W 4°13'31.6986

*\*Nous pouvons venir vous chercher ou vous ramener à la gare de Châteaulin entre 9h et 18h*



# Mon carnet de voyage Hôtel Club Ker Beuz



Nous vous souhaitons un agréable séjour, dans un écrin de verdure, avec au programme tous les trésors du Finistère : sentiers de randonnées (GR34, GR37), paysages extraordinaires, cités de caractère, enclos paroissiaux, ports de pêche, producteurs locaux sans oublier convivialité et gourmandises...

Vous trouverez dans ce carnet de voyage toutes les informations et conseils qui vous seront utiles pour préparer votre arrivée.

A très bientôt,  
L'équipe de Ker Beuz

# Votre arrivée au Village Vacances

A votre arrivée, vous êtes accueillis par l'équipe de l'Hôtel Club Ker Beuz.

Les chambres sont disponibles à partir de 16h00.

Nous vous invitons à un apéritif de bienvenue le soir de votre arrivée.

Les chambres doivent être libérées avant 10h00 le dernier jour.

## L'hébergement

- 80 chambres tout confort
- Toutes nos chambres sont équipées de télévision, Wifi
- Quelques mobil-homes grand confort disponibles avec deux chambres et salle de bain et terrasse
- Service hôtelier inclus (ménage quotidien avec renouvellement du linge de toilette)



## Les équipements

- Espace remise en forme avec piscine à 29°C, jacuzzi et salle de fitness  
*(N'oubliez pas votre serviette de bain !)*
- Bar moderne au sein d'un vaste espace convivial
- Salon confortable dans une ambiance cosy
- Terrasse panoramique avec solarium
- Piscine extérieure (du 15/06 au 15/09)
- Salle de séchage (pour les randonneurs)
- WI-FI
- Laverie, prêt de fer et table à repasser
- Prêt de sèche-cheveux
- 2 grands parkings

*Pour la préservation de nos sentiers côtiers, n'oubliez pas vos embouts plats pour vos bâtons de marche !*

## Le restaurant

Notre chef et sa brigade vous proposent une cuisine savoureuse et équilibrée, privilégiant des produits frais et de saison, ainsi que des spécialités régionales.

Le petit déjeuner est sous forme de buffet & les repas sont servis à l'assiette.



Pour vos sorties à la journée, composez vous-même votre panier repas : un menu par jour, fraîcheur et variété.

*Pensez à mettre dans votre valise vos contenants, couverts, thermos & gourdes!*

Petit-déjeuner :	7h30 - 9h00
Déjeuner :	12h30
Dîner :	19h30

